



Assemblée Générale

Comité de quartier : SECTEUR 4 – CANTEBONNE EST

Date : 22 juin 2012

Personnes présentes : 31 ; M. Spizak, élu référent du cdq 4 ; M. Reiss, adjoint démocratie locale

❖ Point sur les réalisations 2011 ; perspectives :

Rappel des travaux réalisés en 2011 et à ce jour sur le secteur : voirie, trottoirs et éclairage rue Michelet ; Zola partie haute ; éclairage Grandpierre, escalier Lénine, arrière Louise Michel, De Gaulle ; aménagement boulo-drome Robespierre.

L'avenue Grandpierre (estimatif 175 000 €) et la rue des Roses est inscrite au programme 2013 (estimatif 185 000 €).

❖ Remarques et questions soulevées :

▪ Circulation secteur de la Rue Braine :

Il est rappelé que depuis l'an passé, 2 commissions de circulation ont examiné avec la présence de riverains du secteur. Au préalable, s'était également tenu une réunion regroupant riverains, élus et personnel des Services.

Il est donné lecture partielle du compte rendu de la commission du 18 mai qui proposera au Conseil Municipal du 25 juin « l'inversion du sens actuel de la rue Pasteur, avec un traitement pour y ralentir la vitesse et faciliter la traversée des piétons, ainsi qu'une attention particulière pour les carrefours Pasteur-Montaigne, Marcel Paul-Pasteur et Marcel Paul-De Gaulle. Une interruption de séance permettra de laisser s'exprimer les riverains le souhaitant».

De nombreux résidents de la rue Pasteur présents à la réunion ont remis à M. Reiss copie d'une pétition adressée au Maire contre cette proposition qui induirait un trafic important dans cette rue et poserait des problèmes de sécurité.

Des remarques sont également faites sur la vitesse excessive rues Montaigne et Nicou (ralentisseurs ?) ainsi que, pour de nombreuses rues, sur l'encombrement des trottoirs par les voitures en stationnement rendant ainsi le passage difficile pour les piétons.

▪ Rue des Merles :

Le projet d'un lotissement (privé) de 20 logements prévu avec accès étroit par la rue des Merles a provoqué inquiétude parmi les résidents de ce secteur. Une réunion entre riverains et représentants de la Ville a eu lieu le 31 mai. Malgré l'avis favorable du SDIS (service départemental incendie et secours), le permis de construire a été transmis à la DDT avec les réserves liées aux conséquences nuisibles de ce projet en l'état. Réponse DDT en attente.

▪ Encombrant ; déchets verts : difficulté pour les personnes âgées et à mobilité réduite à gérer ce problème.

▪ Nuisances environnementales : l'intervention des pompiers pour les nids de guêpes est payante ; chats errants.

❖ **Point sur projets Ville :**

Document en pièce jointe.

Précision est apportée sur la « gare routière » dont la signature de l'acte de vente prévue en février ne s'est pas faite.

❖ **Animation :**

Le renouvellement (pour 3 ans) de la convention FIC (Fonds d'Initiatives Citoyennes) est actuellement en cours, entre la Ville, le CG 54, et « Le club des 6 » (initiative des comités de quartiers, association de gestion de ce Fonds. Le FIC a pour objet de soutenir les habitants dans l'émergence d'initiatives citoyennes et favoriser leur expression. Il a permis l'an passé la réalisation de « la marche gourmande ». Cette année il a contribué à un projet de mémoire (DVD 19 mars 1962) et à « la chasse aux œufs de Pâques » et « une balade à l'italienne » est programmée le dimanche 9 septembre.

❖ **Renouvellement des bureaux :**

Mme DI LUIGI Loredana ; rue des Glaïeuls

Vu :

L' élu référent : Pierrick SPIZAK

Mme Loredana DI LUIGI